



CE DOCUMENT N'EST PAS UNE CONVENTION DE STAGE

IMPRIMÉ CONTACT POUR DEMANDE DE STAGE CONVENTIONNÉ STAGE EN FRANCE

Après accord, l'étudiant saisira sa convention sur Pstage dans son Espace Numérique de Travail, imprimera la convention en 4 exemplaires et fera signer l'ensemble des documents par les cocontractants avant de débiter son stage.

FORMATION

Diplôme préparé :

Responsable du parcours :

Nombre d'heures de l'année d'enseignement hors durée de stage :

ETUDIANT(E)

Nom (en capital) :
(nom d'état civil suivi du nom d'épouse)

N° d'étudiant(e) :

Prénom :

Adresse durant le stage :

N°:

Rue :

Complément d'adresse :

Code Postal : Commune :

N° de téléphone :

N° de portable :

E-mail :

Couverture sociale

Si vous êtes nouvel(le) étudiant(e) cette année, vous devez penser à créer un espace personnel d'assurance maladie en ligne, le compte ameli. Si vous poursuivez vos études, vous devez vous assurer que vous avez bien fourni des informations à jour à votre mutuelle, notamment votre adresse postale et votre RIB.

Pour les étudiants étrangers : l'inscription à l'Assurance Maladie des nouveaux étudiants étrangers se fait à travers un site internet dédié : etudiant-etranger.ameli.fr (ouverture du site le 1er septembre 2019). Cette démarche est à effectuer obligatoirement une fois arrivé sur le territoire, et après le paiement de la cotisation "vie étudiante" auprès du CROUS et de l'inscription auprès de l'établissement d'enseignement supérieur.

ETABLISSEMENT D'ACCUEIL

Etes-vous un personnel salarié de l'administration qui va vous recevoir en stage ? Oui Non

Nom de l'établissement (en majuscule) :

Nom et Prénom du Responsable de l'Etablissement :

Titre du Responsable de l'Etablissement :

N° de SIRET :

Code NAF (APE) :

Effectif de l'établissement :

(ou numéro d'agrément pour une association)

(dernière version)

Secteur d'activité de l'établissement :

Statut juridique :

- | | | | |
|---|--|---|--|
| <input type="checkbox"/> Administration | <input type="checkbox"/> Association | <input type="checkbox"/> Entreprise d'insertion | <input type="checkbox"/> Entreprise individuelle |
| <input type="checkbox"/> Entreprise privée | <input type="checkbox"/> Entreprise public/SEM | <input type="checkbox"/> EURL | <input type="checkbox"/> Mutuelle/Coopérative |
| <input type="checkbox"/> SA | <input type="checkbox"/> SARL | <input type="checkbox"/> SAS | <input type="checkbox"/> SNC |
| <input type="checkbox"/> Autre (à indiquer) : | | | |

Adresse de l'établissement :

N°:

Rue :

Complément d'adresse :

Code Postal : Commune :

Adresse mail :

Site internet :

LIEU DE STAGE

Service d'accueil du stagiaire :

Nom – prénom et titre du responsable de service :

Adresse du lieu de stage (si différent de l'adresse de l'établissement d'accueil) :

N°: Rue :

Complément d'adresse :

Code Postal : Commune :

PERIODE – GRATIFICATION ET THEME DU STAGE

Date de stage :

Le stage se déroulera du / / **au :** / /
 Interruption prévue du (ex : fermeture, examens.....) : / / **au :** / /

Quotité de temps travaillée :

- Temps plein : h mn /semaine
 Temps partiel : h mn /semaine puis compléter les lignes ci-dessous :

Indiquer les horaires de travail :

- pour l'ensemble de la période de stage
 pour les semaines définies ci-dessous (indiquer les numéros des semaines de stage) :

Nombre total d'heures de présence effective sur le lieu de stage :
 (le total ne peut excéder 924 heures de stage effectives)

Gratification⁽¹⁾ : NON OUI, montant de la gratification (heure/mois – brut/net) :
Barrer les mentions inutiles

Avantages en nature et en espèces :

Thème du stage :

Description des tâches, missions, détails :

Compétences à acquérir ou à développer :

TUTEURS DE STAGE

Enseignant-référent	Tuteur professionnel
Nom – Prénom :	Nom – Prénom :
Titre :	Titre :
Service :	Service :
Téléphone :	Téléphone :
Adresse mail :	Adresse mail :
Date et signature de l'enseignant référent de l'Université d'Artois :	Date et signature du tuteur professionnel de l'établissement d'accueil :

(1) Le montant horaire de la gratification est fixé à 15 % du plafond horaire de la sécurité sociale sauf montant supérieur défini par convention de branche ou accord professionnel (montant de l'heure effective de stage : 3.90 € en 2020, ce montant peut faire l'objet de modification par décret).